

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance ordinaire tenue le 13 janvier 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, tenue le 13 janvier 2014 à 19 h, à la salle du Conseil, au 300, rue Saint-Patrice à Sherrington.

Monsieur le maire invite l'assemblée à un moment de recueillement personnel.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et prend les présences :

Monsieur Daniel Lussier, Maire

Mesdames les conseillères : Christine Schultz, Isabelle Leduc et Louise Lussier

Messieurs les conseillers : Mauro Lando, Pierre Boisvert

Est aussi présent:

Monsieur Michel Demers, Directeur général et secrétaire-trésorier et secrétaire d'assemblée

Était absent : Monsieur Éric Beaudin.

La présente séance a été convoquée en transmettant un avis de convocation à tous les membres du Conseil et à laquelle, les membres présents ont accusé réception.

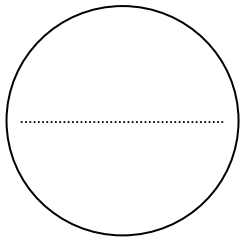
Le Maire constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2014-01-005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour prévu comme suit :

1. Adoption des procès verbaux
 - 1.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 décembre 2013
 - 1.2 Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 12 décembre 2013
2. Procédures légales
 - 2.1 Promulgation du règlement ADM-156 de la MRC
 - 2.2 Adoption des taux de taxes pour l'exercice 2014
 - 2.3 Avis de motion pour un nouveau règlement sur les systèmes d'alarme incendie
 - 2.4 Avis de motion pour un nouveau règlement relatif aux chiens
3. Gestion des opérations courantes
 - 3.1 Approbation des comptes payés du 6 décembre 2013 au 12 janvier 2014 au montant de 146 268,95 \$.
 - 3.2 Approbation des comptes à payer en date du 12 janvier 2014 au montant de 184 074,66 \$
 - 3.3 Détermination des conditions de travail des employés pour l'année 2014
 - 3.4 Approbation de l'organigramme de la municipalité
 - 3.5 Autorisation de procéder à l'affichage pour combler le poste de secrétaire-trésorier
 - 3.6 Autorisation de procéder à l'affichage pour combler le poste de surveillant la semaine aux loisirs
 - 3.7 Autorisation de procéder à l'affichage pour combler le poste de surveillant la fin de semaine aux loisirs
 - 3.8 Autorisation pour obtenir les cartes de crédit pour le directeur général et l'inspecteur
 - 3.9 Annulation de la contribution prévue à Racont'Arts
 - 3.10 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'installation d'une clôture
 - 3.11 Dépôt du rapport de l'ingénieur quant à la conformité du Complexe multirécréatif
 - 3.12 Autorisation de demander une aide financière pour des étudiants durant l'été
 - 3.13 Mandat d'investigation légal pour le dossier des Élevages du haut Richelieu
4. Traitement des demandes faites à la municipalité
 - 4.1 Demande de Mme Rachel Brunet – Utilisation du Complexe multirécréatif
 - 4.2 Demande du Comité régional d'environnement des Jardins-de-Napierville pour utiliser une salle gratuitement



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

4.3 Demande de M. et Mme Chalifoux d'intervenir pour diminuer le bruit

5. Correspondances et informations générales

5.1 Décès du Maire de St-Édouard

5.2 Cyclo La Montréalaise

5.3 Tenue d'une table de concertation des organismes de la municipalité

5.4 Carnaval du 25 janvier 2014

6. Période de questions

7. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE le Maire ajoute au point 4.4 : Dons pour l'organisme Apprendre en cœur et au point 5.5 : Hema Québec;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents et sont d'accord avec l'ordre du jour modifié :

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Pierre Boisvert
Et résolu unanimement

D'ACCEPTER l'ordre du jour, tel que proposé et modifié.

2014-01-006

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 2 DÉCEMBRE 2013

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres présents sont d'accord avec le procès verbal, tel que rédigé;

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Pierre Boisvert
Et résolu unanimement

D'ACCEPTER le procès verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 décembre 2013, tel que rédigé.

2014-01-007

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2013

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 12 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres présents sont d'accord avec le procès verbal, tel que rédigé;

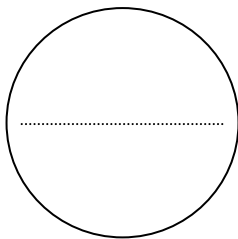
Il est proposé par Christine Schultz
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

D'ACCEPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 12 décembre 2013, tel que rédigé.

2014-01-008

PROMULGATION DU RÈGLEMENT ADM-A156 DE LA MRC

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a reçu de la MRC le règlement précité;



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

CONSIDÉRANT QUE la MRC dans un souci de transparence veut en informer la population;

Il est proposé par Louise Lussier
Appuyé par Christine Shultz
Et résolu unanimement

QUE soit affiché ledit règlement dans la municipalité.

2014-01-009

ADOPTION DES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE 2014

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est tenu annuellement de déterminer, par résolution, en vertu du règlement de taxation no 143, les taux des différentes taxes et de compensations, ainsi que le taux d'intérêt pour l'exercice financier 2014 :

CONSIDÉRANT QUE le budget 2014 a été adopté le 13 janvier 2014 par le Conseil;

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Isabelle Leduc
Et résolu unanimement

QUE les taux de taxes et compensations suivants soient adoptés pour l'année 2014 :

Taxe foncière générale	0,5500 \$	par 100 \$ d'évaluation
15 % base d'évaluation	0,0055 \$	par 100 \$ d'évaluation
Service de dette sur réseau d'égouts	303,1696 \$	par utilisateur du réseau
Frais d'exploitation du réseau d'égouts	245,2636 \$	par utilisateur du réseau
Réseau d'égouts - rue Michèle	2,3407 \$	par pied linéaire
Réseau d'égouts - rue O'Meara et Michèle	17,1754 \$	par mètre linéaire
Réseau d'égouts - terrain vacant	200,0000 \$	par terrain vacant
Taxe sur les ordures	188,2222 \$	par unité de logement/local
Taxe sur le recyclage	36,5777 \$	par unité de logement/local

QUE le taux d'intérêt sur les sommes dûes en retard soient de 12 % annuellement.

2014-01-010

AVIS DE MOTION POUR UN NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE la SQ demande à ce qu'on revise notre règlement sur les alarmes incendie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC endosse cette initiative et nous demande de le faire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire s'aligner sur les meilleures pratiques;

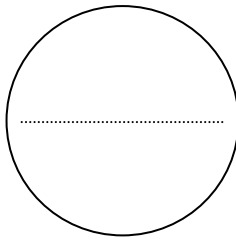
EN CONSÉQUENCE, le conseiller Pierre Boisvert dépose un AVIS de MOTION pour annoncer le dépôt d'un règlement modifié concernant les systèmes d'alarme, avec dispense de lecture et que ce règlement soit adopté lors d'une séance ultérieure.

2014-01-011

AVIS DE MOTION POUR UN NOUVEAU RÈGLEMENT RELATIF AUX CHIENS

CONSIDÉRANT QUE la gestion des chiens sur le territoire a été confiée à Isabelle Robert par la Municipalité dans sa résolution 2012-12-514 suite à un appel de candidature;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier notre règlement pour faciliter la gestion des animaux sur le territoire;



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Isabelle Leduc dépose un **AVIS de MOTION** pour annoncer le dépôt d'un règlement modifié concernant la gestion des chiens avec dispense de lecture et que ce règlement soit adopté lors d'une séance ultérieure.

2014-01-012

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS DU 6 DÉCEMBRE 2013 AU 12 JANVIER 2014

CONSIDÉRANT QUE les comptes ont été vérifiés et que les sommes payées, au montant de 146 268,95 \$, sont comptabilisées;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont eu l'occasion de passer en revue les comptes et ont eu réponse aux questions qu'ils ont posées;

Il est proposé par Christine Schultz
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

D'ANTÉRINER les paiements qui ont été faits.

2014-01-013

APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 14 JANVIER 2014

CONSIDÉRANT QUE les comptes ont été vérifiés et que les sommes dues, au montant de 184 074,66 \$, sont comptabilisées;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont eu l'occasion de passer en revue les comptes et ont eu réponse aux questions qu'ils ont posées;

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Isabelle Leduc
Et résolu unanimement

D'AUTORISER les paiements qui sont dans la liste soumise.

2014-01-014

DÉTERMINATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2014

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a présenté le budget 2014 avec la section des salaires des employés municipaux au conseil le 9 janvier 2014;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a apporté les modifications demandées par le conseil ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a rencontré tous les employés à temps plein;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont adopté le budget 2014 le 13 janvier 2014 ;

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Pierre Boisvert
Et résolu unanimement

D'ACCEPTER les nouveaux salaires des employés municipaux et **QUE** les conditions de travail ainsi que les descriptions de tâches fassent partie intégrante des contrats de travail respectifs.

APPROBATION DE L'ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITÉ

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

2014-01-015

**AUTORISATION DE PROCÉDER À L’AFFICHAGE POUR COMBLER LE
POSTE VACANT DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de pourvoir le poste vacant de secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE le budget est prévu à cette fin;

Il est proposé par Louise Lussier
Appuyé par Isabelle Leduc
Et résolu unanimement

QUE le directeur général soit autorisé à afficher le poste de secrétaire-trésorier.

2014-01-016

**AUTORISATION DE PROCÉDER À L’AFFICHAGE POUR COMBLER LE
POSTE DE SURVEILLANT LA SEMAINE AUX LOISIRS**

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de pourvoir le poste vacant de surveillant de semaine;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de pourvoir le poste temporairement en attendant de clarifier la programmation annuelle aux loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le budget est prévu à cette fin;

Il est proposé par Isabelle Leduc
Appuyé par Christine Schultz
Et résolu unanimement

QUE le directeur général soit autorisé à afficher le poste de surveillant de semaine et à le combler temporairement.

2014-01-017

**AUTORISATION DE PROCÉDER À L’AFFICHAGE POUR COMBLER LE
POSTE DE SURVEILLANT LA FIN DE SEMAINE AUX LOISIRS**

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de pourvoir le poste vacant de surveillant de fin de semaine;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de pourvoir le poste temporairement en attendant de clarifier la programmation annuelle aux loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le budget est prévu à cette fin;

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Louise Lussier
Et résolu unanimement

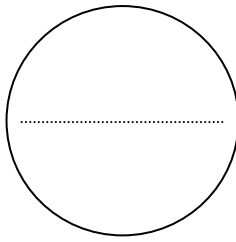
QUE le directeur général soit autorisé à afficher le poste de surveillant de fin de semaine et à le combler temporairement.

2014-01-018

**AUTORISATION POUR CARTES DE CRÉDIT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET DE L’INSPECTEUR MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a déjà un règlement de délégation de pouvoir no 288 qui précise les délégations de dépenser autorisées pour le directeur général et l’inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE Visa-Desjardins demande une résolution nommant spécifiquement les personnes pour émettre deux cartes de crédit pour la municipalité;



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Isabelle Leduc
Et résolu unanimement

QUE le Directeur général, Michel Demers, soit autorisé à demander et à utiliser une carte de crédit au nom de la municipalité avec une limite de crédit de 7 500 \$;

QUE le l'inspecteur municipal, Sylvain Boucher, soit autorisé à demander et à utiliser une carte de crédit au nom de la municipalité avec une limite de crédit de 2 500 \$;

2014-01-019

ANNULATION DE LA CONTRIBUTION PRÉVUE À RACONT'ARTS

CONSIDÉRANT QUE le Conseil avait décidé par sa résolution no 2013-11-221 de faire une contribution à l'organisme Racont'Arts;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a tenté de rejoindre cet organisme sans succès et que cette contribution n'a donc pas encore été versée;

Il est proposé par Christine Schultz
Appuyé par Louise Lussier
Et résolu unanimement

QUE la contribution prévue soit annulée.

2014-01-020

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR L'INSTALLATION D'UNE CÔTURE

CONSIDÉRANT QUE lors de l'acquisition d'un terrain derrière l'Hôtel de Ville, par la résolution no 2013-09-176, la Ville s'était engagée par contrat à mettre une clôture;

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Pierre Boisvert
Et résolu unanimement

QUE l'inspecteur municipal soit autorisé à faire un appel d'offres pour l'installation de cette clôture.

2014-01-021

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INGÉNIEUR QUANT À LA CONFORMITÉ DU COMPLEXE MULTI-RÉCRÉATIF

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a demandé que soient vérifiées la conformité et la sécurité du Complexe multirécréatif;

CONSIDÉRANT QUE le rapport déposé établit des non-conformités et fait des recommandations pour la sécurité des lieux;

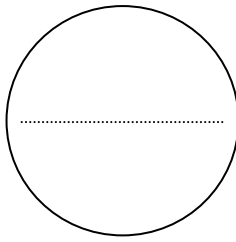
Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Isabelle Leduc
Et résolu unanimement

QUE soit établi un plan d'action pour remédier à la situation, notamment concernant l'éclairage d'urgence, la protection en cas d'incendie, la ventilation et le renforcement de la structure.

2014-01-022

AUTORISATION DE DEMANDER UNE AIDE FINANCIÈRE POUR DES ÉTUDIANTS DURANT L'ÉTÉ

CONSIDÉRANT QUE la Ville pourrait profiter des services d'étudiants durant l'été;



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de compléter les demandes à Emploi-Canada avant le 31 janvier pour l'été prochain;

Il est proposé par Isabelle Leduc
Appuyé par Louise Lussier
Et résolu unanimement

QUE le directeur général soit autorisé à faire lesdites demandes.

2014-01-023

**MANDAT D'INVESTIGATION LÉGAL POUR LE DOSSIER DES
ÉLEVAGES DU HAUT-RICHELIEU**

CONSIDÉRANT QUE la Ville éprouve des difficultés à se faire payer des taxes par l'entreprise Les Élevages du Haut-Richelieu;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder légalement et avec diligence;

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Christine Schultz
Et résolu unanimement

QUE le directeur général fasse appel à des avocats pour étudier et prendre les recours nécessaires, le cas échéant.

2014-01-024

**DEMANDE DE Mme RACHEL BRUNET POUR L'UTILISATION DU
COMPLEXE MULTI-RÉCRÉATIF**

CONSIDÉRANT QUE Mme Rachel Brunet s'est montrée intéressée à faire la location du Complexe Multi-Récréatif en dehors des heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'a pas encore établi ses politiques de location et sa tarification;

Il est proposé par Isabelle Leduc
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

QUE le Conseil détermine la politique et la tarification et en informe le Directeur général qui verra à en faire l'application.

2014-01-025

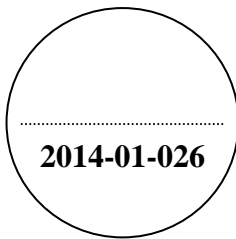
**DEMANDE DU COMITÉ RÉGIONAL D'ENVIRONNEMENT DES
JARDINS-DE-NAPIERVILLE POUR UTILISER UNE SALLE
GRATUITEMENT**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une demande pour utiliser une salle gratuitement de la part du Comité régional d'environnement des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une demande pour utiliser une salle gratuitement de la part du Comité régional d'environnement des Jardins-de-Napierville;

Il est proposé par xxxx
Appuyé par xxxx
Et résolu unanimement

QUE soit autorisée l'utilisation gratuite de la petite salle du Centre communautaire le 22 janvier 2014



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**DEMANDE D'INTERVENTION DE MONSIEUR RONALD GROSSER ET
DE MADAME CLAIRE CHALIFOUX CONCERNANT LE BRUIT**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une plainte de monsieur Ronald Grosser et de madame Claire Chalifoux concernant le bruit;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une nuisance par le bruit dans une zone résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE le litige dure depuis plusieurs années;

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Louise Lussier
Et résolu unanimement

QUE le Directeur général soit mandaté pour faire le point sur la situation avec l'entreprise, les citoyens et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP);

QUE le Directeur général tente d'aider à trouver des solutions pour satisfaire les parties, en regardant ce qui s'est fait ailleurs.

2014-01-027

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ORGANISME APPRENDRE EN
CŒUR**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une demande d'aide financière de l'organisme Apprendre en cœur;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire encourager cet organisme;

Il est proposé par Luise Lussier
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

QUE leur soit octroyée une subvention de 100 \$;

POINTS D'INFORMATIONS

Le Maire informe les citoyens du décès du maire de la Municipalité voisine de St-Édouard

2014-01-028

DEMANDE D'APPUI DE CYCLO LA MONTRÉLAISE

Le Maire informe les citoyens de cet événement, des remerciements reçus et de la planification annoncée pour 2014 de cet événement qui passera sur le territoire le 13 septembre prochain.

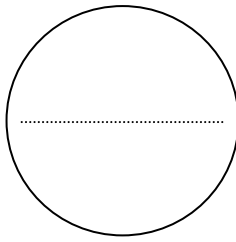
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'appui à l'événement;

Il est proposé par Isabelle Leduc
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

QUE la Municipalité donne son appui au passage de cet événement sur le territoire.

TABLE DE CONCERTATION

Le Maire informe les citoyens présents qu'une table de concertation des organismes de la municipalité sera tenue le 21 janvier 2014 à laquelle les présidents des organismes sont conviés



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

CARNAVAL HIVERNAL

Le Maire présente la programmation du Carnaval hivernal et convie les citoyens à y participer en grand nombre. Celui-ci aura lieu le 25 janvier 2014 au Centre culturel et au Complexe multirécréatif.

HÉMA QUÉBEC

Le Maire informe les citoyens qu'il y aura une collecte de sang le 24 mars 2014.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Lestage demande si on peut regarder la possibilité de mettre des lignes blanches le long de la route près de chez lui. La municipalité va évaluer la situation.

Il est mentionné, suite à une question, qu'un projet de transport collectif sur le territoire est en évaluation à la MRC.

Un comité formé par la MTRC est à étudier la question de l'accessibilité de l'internet à haute vitesse sur le territoire.

Monsieur Forino demande si on ne devrait pas mettre une enseigne plus avancée et voyante pour annoncer le dos d'âne près de chez lui. La municipalité va évaluer la situation.

Une demande a été adressée à la municipalité pour autoriser un bureau de denturologiste. La demande a été faite au Comité consultatif d'urbanisme qui devrait faire ses recommandations au Conseil d'ici la prochaine assemblée.

Un employé de la municipalité demande si les conditions de travail seront discutées avec chaque employé. Ce sera fait dans les prochaines semaines.

On demande des informations sur la rémunération du Directeur général. Cette information est publique et disponible dans le compte rendu de la séance du conseil du 2 décembre dernier.

On demande à la municipalité de regarder si la branche au-dessus du chemin St-Louis est dangereuse et le cas échéant de s'en occuper. La municipalité évaluera la situation et verra avec Hydro ce qu'il en est.

On demande des éclaircissements concernant le traitement des factures des fournisseurs. Il est mentionné que les paiements effectués sont ceux des factures reçues le lundi précédent chacune des réunions du Conseil.

2014-01-029

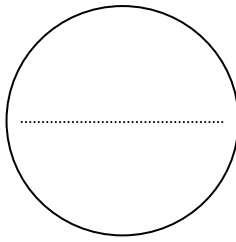
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Isabelle Leduc
Et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée à 20h15

Michel Demers
Directeur général et secrétaire-trésorier

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**



Je, Daniel Lussier, Maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Lussier, Maire